



Centre d'information
sur le **Bruit**

Les enjeux du bruit en France

Séminaire-débat SPPPI PACA

18 octobre 2019



Centre d'information
sur le **Bruit**

- Le Centre d'information sur le Bruit est un centre de ressources référent pour le grand public et pour l'ensemble des acteurs concernés par la qualité de l'environnement sonore.
- Le CidB est une association à but non lucratif, créée en 1978 et reconnue d'utilité publique depuis 2007.
- Il met en œuvre différents types d'actions pour faciliter la prise en compte du bruit et de ses effets sur l'Homme dans son environnement, à son domicile, au travail, à l'école, ses loisirs...

Informier et sensibiliser le public et les acteurs professionnels



- Accueil des particuliers et des professionnels, point info Bruit
- Site web **Bruit.fr**
- **Actions de prévention** en milieux scolaires et professionnels
- Création de guides pratiques, expositions et autres **outils pédagogiques**
- Veille documentaire, bibliothèque



Transmettre les bonnes pratiques et promouvoir les innovations

- Organisation d'**événements** : colloques, salons, concours, Assises nationales, ...
- Animation du **club Décibel Villes** : visites, webinaires, forum...
- Magazine d'actualités **Echo Bruit**
- **Formations** professionnelles
- Relations presse et médias



Contribuer au développement des connaissances

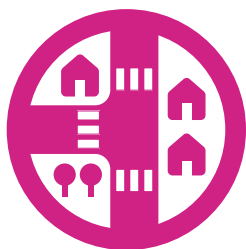


- Etudes bibliographiques et analyses prospectives
- Revue **Acoustique & Techniques**
- Accompagnement stratégique des collectivités
- Développement de partenariats
- **Annuaire** des acteurs de l'environnement sonore

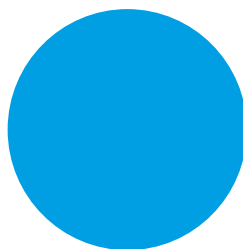




Transports
et mobilité



Urbanisme
et aménagement



Bâtiments
et constructions



Equipements
et technologies



Santé
et société

Trois objectifs dans la réglementation française :

- 1- Réduire les risques auditifs en limitant l'exposition
- 2- Réduire les risques extra-auditifs en imposant des normes acoustiques aux bâtiments
- 3- Réduire les risques extra-auditifs en imposant des valeurs limites d'exposition



1- Réduire les risques auditifs en limitant l'exposition :

- ◆ **Lecteurs numériques** (Arrêté du 25 juillet 2013 portant application de l'article L. 5232-1 du code de la santé publique relatif aux baladeurs musicaux)
- ◆ **Lieux musicaux** (Décret n° 2017-1244 du 7 août 2017 relatif à la prévention des risques liés aux bruits et aux sons amplifiés)
- ◆ **Bruit au travail** (Code du travail : Décret no 2006-892 du 19 juillet 2006 relatif aux prescriptions de sécurité et de santé applicables en cas d'exposition des travailleurs aux risques dus au bruit)

2- Réduire les risques extra-auditifs en imposant des normes acoustiques aux bâtiments :

- ◆ **Bâtiments d'habitation** (Code de la construction et de l'habitation : Arrêtés 14 juin 1969 et 30 juin 1999)
- ◆ **Classement sonore des infrastructures transports** (Code de l'urbanisme : Décret n° 95-21 du 9 janvier 1995 ; Arrêté du 30 mai 1996 ; Arrêté du 4 avril 2006), PGS et PEB au voisinage des aéroports (Code de l'urbanisme : Décret n° 2002-626 du 26 avril 2002)
- ◆ **Bâtiments autres que d'habitation** : établissements d'enseignement, de santé, hôtels (Arrêtés du 25 avril 2003)

3- Réduire les risques extra-auditifs en imposant des valeurs limites d'exposition

- ◆ **Bruits de voisinage** (Code de la santé publique : Décret du 7 Aout 2017)
- ◆ **Lieux diffusant de la musique amplifiée** (Décret n° 2017-1244 du 7 août 2017 relatif à la prévention des risques liés aux bruits et aux sons amplifiés)
- ◆ **Bruit provenant des infrastructures de transport** (Code de l'urbanisme : **Décret no 95-21 du 9 janvier 1995** relatif au classement des infrastructures de transports terrestres et modifiant le code de l'urbanisme et le code de la construction et de l'habitation; **Arrêté du 30 mai 1996** relatif aux modalités de classement des infrastructures de transports terrestres et à l'isolement acoustique des bâtiments d'habitation dans les secteurs affectés par le bruit),
- ◆ **Bruit des ICPE** (Code de l'environnement : **Arrêté du 20 Aout 1985 ; Arrêté du 23 janvier 1997** relatif à la limitation des bruits émis dans l'environnement par les installations classées pour la protection de l'environnement)



Le bruit est un phénomène comportant :

- Une dimension physique
- Une dimension physiologique
- Une dimension psychosociologique

Le bruit a des effets sur la santé, les relations sociales... et l'économie





57 milliards d'euros

Coût social du bruit en France

Étude du CNB et de l'ADEME par EY (anciennement Ernst & Young), mai 2016



- ◆ **Le bruit des transports :**
(9 M de personnes exposés) :
11,5 milliards d'euros par an
(troubles du sommeil, gêne,
maladies cardiovasculaires, perte
de productivité au travail)
- ◆ **Le bruit en milieu professionnel :**
1,1 milliard d'euros par an



Bruit au travail



- **1000**

Cas de surdité professionnelle en France par an

- **100 000 euros**

Coût moyen d'une surdité professionnelle indemnisée par la sécurité sociale

- **59 %**

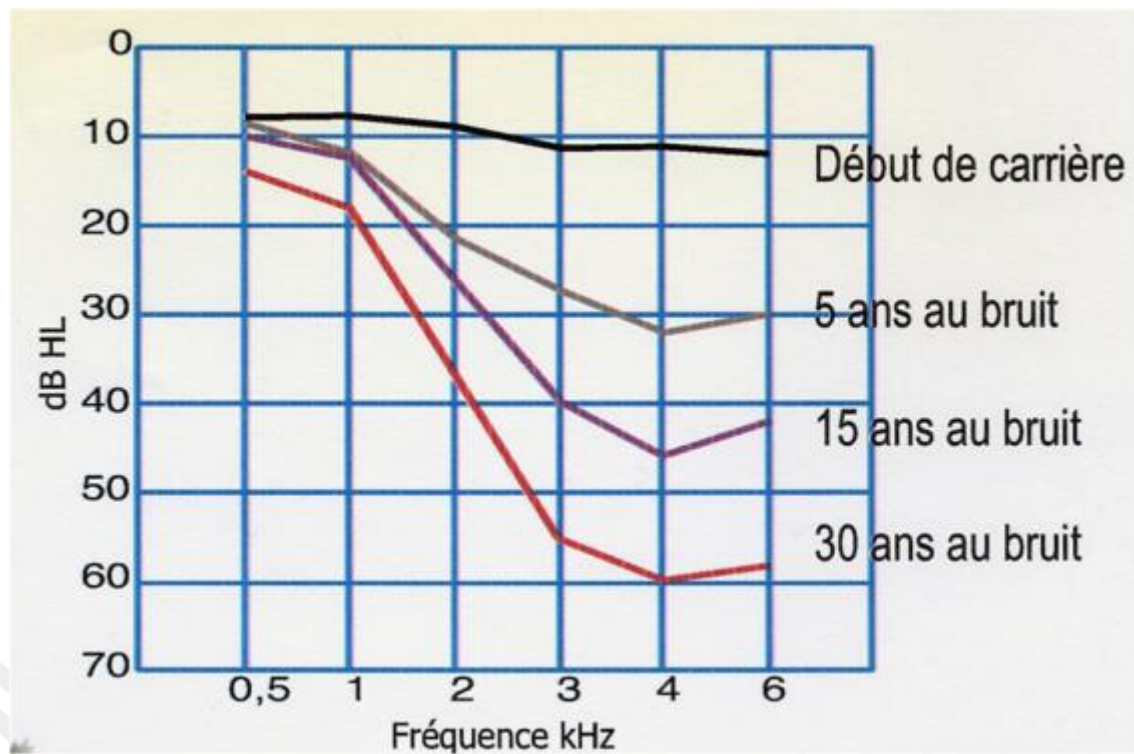
Des professionnels se disent gênés par le bruit et les nuisances sonores sur leur lieu de travail

La plupart des expositions physiques professionnelles ont baissé, à l'exception du bruit (1994-2017).

Etude Sumer DARES



Les pertes auditives attribuables au bruit professionnel s'aggravent, quand le niveau sonore dépasse 85 dBA, avec la durée de la carrière :





Bruit des transports

- **515 000 riverains**

habitent dans un périmètre de gêne sonore (aéroports)

Rapport d'activité de l'Acnusa

- **125 millions de personnes**

soumis à des niveaux de bruit routier (Lden) > à 55 dB(A) le jour
(soit 40 % des européens - 30 % la nuit)

OMS – 2009

- **11,5 milliards d'euros par an**

(troubles du sommeil, gêne, maladies cardiovasculaires, perte de productivité au travail)



Effets auditifs

Surdit  temporaire

Traumatisme sonore aigu
(TSA)

Fatigue auditive

Acouph nes

Hyperacousie

Surdit  permanente





Effets extra-auditifs

Nous ne sommes pas
tous égaux face au bruit.



- ◆ Le bruit peut également représenter **une gêne**.
- ◆ **La gêne** selon l'OMS est “une **sensation de désagrément**, de déplaisir provoquée par un facteur de l'environnement dont l'individu ou le groupe **reconnait ou imagine** le pouvoir d'affecter la santé”.
- ◆ C'est un véritable problème de société qui s'accroît au fil des années.



Troubles du sommeil



Fatigue Chronique



Perturbation du climat social

Perturbation des activités
des performances



Troubles gastro-intestinaux
Ulcères



Maladies
cardiovasculaires



Gêne
Stress

Diabète
Obésité

Effets extra-auditifs

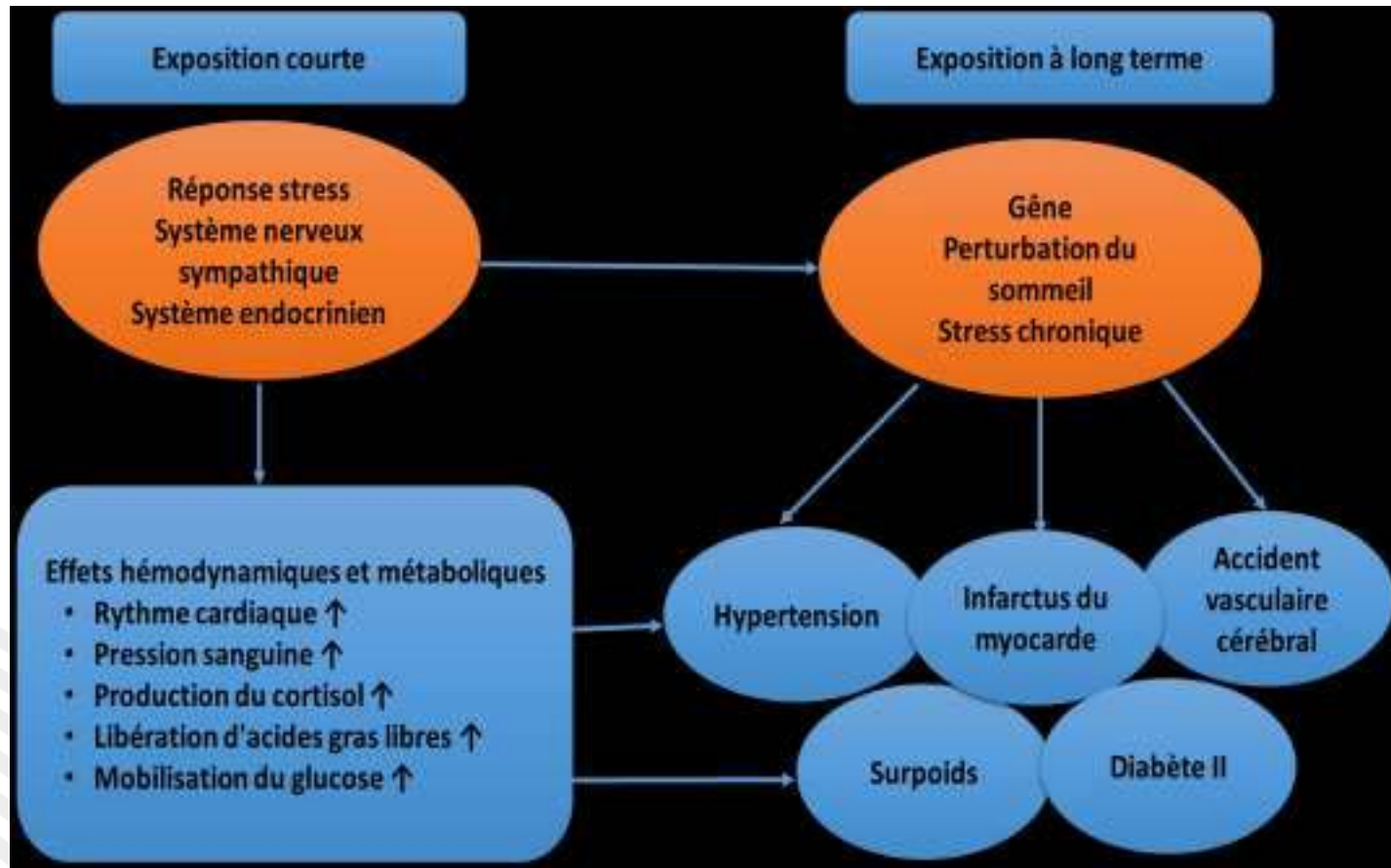
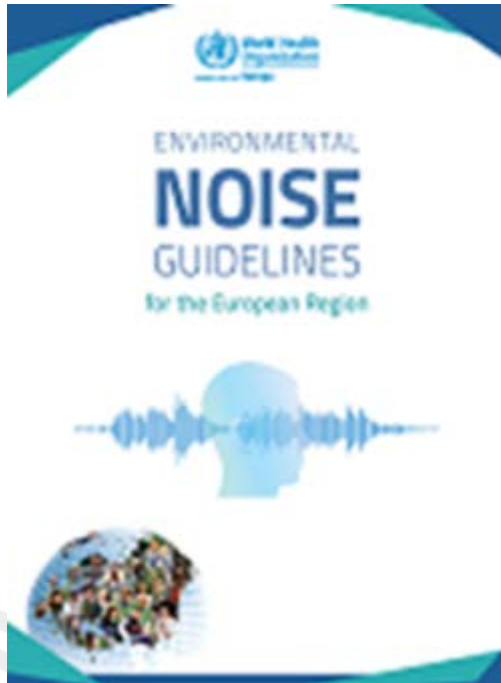


Schéma des effets extra auditifs court et long terme selon l'OMS, 2017



Recommandations pour les bruits des transports



Bruits dus	En journée dB L _{den}	De nuit dB L _{night}
Au trafic routier	53	45
Au trafic ferroviaire	54	45
Au trafic aérien	45	40

En bref, le bruit a des effets...

- Sur la qualité de vie, les activités au quotidien, la communication
- Sur le sommeil, le repos (risque important à long terme sur la santé physique et psychique)
- Sur les relations sociales, les comportements
- Sur les performances au travail (concentration, fatigue, échec scolaire, etc.)
- Sur la valeur des espaces et propriétés (paupérisation, dépréciation...)



Centre d'information
sur le **Bruit**

Pour en savoir plus :

www.bruit.fr

www.bruit.fr

contact@cidb.org

Tél. : +33 (0)1 47 64 64 64

Association la loi de 1901
reconnue d'utilité publique

